Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260402-2026_39CM0204-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du MORBIHAN

Mairie de DAMGAN
56750

Téléphone : 02 97 41 10 19
Email : mairie@damgan.fr

MAIRIE DE DAMGAN
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS VOTEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de DAMGAN légalement convoqué le vendredi vingt-sept mars 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Marie COLOMBEL, Maire.

Nombre de membres :	19
Présents	18
Votants	19
Absents Représentés	1
Absents excusés Non représentés	0

Présents : Jean Marie COLOMBEL, Maire

Adjoint(e)s au Maire : GUE Gwénael, LE BOULCH VILLERS Nathalie, TRICHET Jean Jacques, DEFAYE NOBLET Bérengère, MOUREAU Marc,

Conseillers municipaux : LE GUYON Dominique, GROISNE Didier, MENAGER LE GOUGE Marjorie, BROCHET Crystel, HENRIET Nadia, ROMILLAT Kevin, BAUWENS Illana, BARDOUX Geneviève, LAMOUR Marc, LE VACON Brigitte, LE BODO Jean Philippe, CLERY Muriel.

Absents représentés

LERAY Jean claude pouvoir donné à TRICHET Jean Jacques.

Absent(s) excusé(s) non représenté(s)
Néant

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, LE BOULCH VILLERS Nathalie a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260402-2026_39CM0204-DE

Délibération 2026-039

Objet : Désignation du délégué des élus au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) est un organisme paritaire et pluraliste, créé en 1967, qui a pour objet d'améliorer les conditions de vie des personnels de la Fonction Publique Territoriale et de leurs familles. Juridiquement, il emprunte le statut d'association de loi de juillet 1901.
Considérant qu' à cet effet, il propose à ses bénéficiaires, les agents communaux, un très large éventail de prestations (aides, prêts sociaux, secours exceptionnel, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction, chèques-disque et lire, plan épargne chèques-vacances, coupons sports ancv....) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Certaines prestations sont soumises à quotient familial.
Considérant que depuis 2007, les collectivités territoriales et leurs établissements publics ont obligation de mettre en œuvre, en faveur de leurs agents, des prestations de cette nature.
Considérant que sur 241 communes sur les 249 du Morbihan, adhèrent au CNAS, soit environ 400 collectivités au total et quelque 18 500 agents bénéficiaires des prestations.

Considérant que près de 4 millions d'euros d'aides sont versés chaque année dans le Morbihan.

Considérant qu'une quarantaine d'offres locales dynamisent notre département du 56.

Vu le CGCT,

La loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, publiée au Journal Officiel du 21 février 2007 (article 71), en qualifiant l'action sociale de dépense obligatoire, impose désormais, à toutes les collectivités territoriales et à leurs établissements publics, de mettre en oeuvre, au bénéfice de leurs agents, des prestations de cette nature.

le Rapporteur entendu

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'issue d'un vote à main levée,

Art. 1 DESIGNE

- 1 délégué : Nathalie LE BOULCH VILLERS

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures ;
P/ COPIE certifiée Conforme,
Le 02/04/2026
Le Maire
Jean Marie COLOMBEL

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260402-2026_39CM0204-DE

Tableau de présence : conseil municipal 2 avril 2026

N° ordre de l'élection	Nom Prénom	Présence/absence/pouvoir
1	COLOMBEL Jean-marie	
2	GUE Gwénael	
3	LE BOULCH – VILLERS Nathalie	
4	TRICHET Jean-Jacques	
5	DEFAYE NOBLET Bérengère	
6	MOUREAU Marc	
7	LE GUYON Dominique	
8	LERAY Jean-claude	Pouvoir donné - JJ TRICHET
9	GROISNE Didier	
10	MENAGER – LE GOUGE Marjorie	
11	BROCHET Crystel	
12	HENRIET Nadia	
13	ROMILLAT Kevin	
14	BAUWENS Illana	
15	BARDOUX Geneviève	
16	LAMOUR Marc	
17	LEVACON Brigitte	
18	LE BODO Jean Philippe	
19	CLERY Muriel	